

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23.10.03 Convocation du 17.10.2003

Compte rendu affiché le 24 octobre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Sylvie VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,
C.C.A.S.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	26

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, MARMONIER, BERRA,
MM. GONDELAUD, GOSSET, CHRETIN, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELLOT.

Absents représentés : Mme. BROSSARD par Mme DESVIGNES, Mme WYMAN par
Mme BOUHEY, Mme ZUILI par Mme GLATARD.

Absents excusés : MM. FERNANDES, BOUREZG, Mme LABASOR.

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique qu'au titre des subventions complémentaires, le CCAS pourrait bénéficier d'une somme de **5 000 €uros** permettant de faire face aux charges supplémentaires apparues durant l'automne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget 2003,
- Vu la demande du CCAS,
- Décide de l'attribution d'une subvention complémentaire au CCAS d'un montant **de 5 000 €uros**,
- Dit que cette dépense figure à l'article 65736 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 23 octobre 2003

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 18 décembre 2003
- de la publication 19 décembre 2003
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, 18 décembre 2003